

Saison 2024 -2025

Présents : Christine BONNELALBAY, Emma FELICIANO, Olivier FROIDEFOND, Nathalie MASSON, Agnès MICHEL, Sébastien PRÉDIGNAC, Guillaume LAROCHE, Chrystèle VIREY

Présents en visio :

Excusés : -

Absents : -

Invités :

Début de la séance : 19h05

I - Présidence

- Informations générales :

. A date, nous sommes à 2641 licenciés soit 200 licenciés en plus par rapport à N-1 ce qui représente une augmentation de 7%.

. Hier soir nous avons eu la visio FFBB versus Ligue et Comité, avec la présentation des échéances à venir, l'organisation de l'AG du 14/12/2024 et le vote du futur Président, un point a été fait sur le paiement des amendes du pacte « Tous engagés », concernant la Dordogne il a été envoyé un mail à l'Aol concernant les 250€ dû à la FFBB, pour le club de Eyzerac, la somme a déjà été réglée (manque justificatif), ainsi que la procédure des désignations des arbitres.

Point Psf : nous sommes à jour.

. Concernant les ballons pour octobre rose, il y a eu 25-30 ballons de commandés

. Dans le cadre d'une collaboration entre Territoire Sport et le comité Basket Dordogne, un voyage clé en main pour assister à des matchs d'Euroligue, les deux destinations sont Athènes et Madrid, à diffuser auprès de nos partenaires du comité.

. Séminaire le 26/10/2024 à Bordeaux pour une journée de travail, sont concernés Olivier Froidefond, Agnès Michel et Chrystèle Virey.

. Camps d'été : Du 06 au 10 Juillet 2025, nous avons 3 sites possibles avec hébergement et pension complète.

Nontron : Coût **154.94€** sur place 2 gymnases +6 paniers extérieurs, piste d'athlétisme, Beach volley, table de Ping Pong. Activités autres : Tournoi 3x3 piscine, accrobranches, paddle/pédalo et courses d'orientation.

Lalinde : Coût **217.00€** piscine sur place Gymnase loin trajet à pied ou minibus (perte de temps). Activités autres : Tournoi 3x3 Canoé kayak, VTT et Escalade.

Montignac : Coût **215.00€** Sur cette période le gymnase sera partagé avec une autre association. Autres activités : Tournoi 3x3, course d'orientation Canoé, accrobranche piscine, étang de Tamniès et visite de Lascaux.

Le choix s'orienterait sur celui de Nontron.

Pour rappel : moins de 12 ans 1 encadrant pour 8 enfants, au-dessus de 12 ans 1 encadrant pour 12 enfants. Voir pour les assurances, tout ce qui concerne le médical sur place, les attestations pour la baignade.

II - Secrétariat

À la suite des assemblées générales électorales dans les clubs, ils nous manquent le PV de l'AOL, PBC et Bassillac. Nous allons renvoyer des mails, afin de pouvoir mettre à jour FBI

III – Trésorie

Nous vous informons que le loyer, des locaux du CDOS, est passé de 350€ à 1656€ pour l'année. **Impayés** : il a été mis en place deux rappels avec un espacement de 15 jours puis 8 jours. A date 3 clubs ont des retards.

Péréquation : A date la Dordogne gère la caisse de péréquation des jeunes de Corrèze et le championnat de Dordogne. Elle est faite par extraction d'FBI. Cette caisse pour la Corrèze va nous poser un problème dans l'avenir avec le départ à la retraite de Sylvie, d'autre part, nous avons très peu d'arbitre par rapport à eux. L'inconvénient de l'abandonner, les clubs devront avoir des chèques ou bien nous devons avoir les RIB des arbitres afin de faire des virements.

Pour les arbitres, nous réglons les arbitres pour les matchs uniquement en Dordogne et nous facturons les clubs de Dordogne et Corrèze.

Championnat : la facturation des clubs sera faite fin novembre.

IV – Sportive

Barrages : Beaucoup de matchs disputés, les clubs les ont joués à fond, un travail de fond énorme.

Les problématiques rencontrées par les clubs : la difficulté de mettre des arbitres et des Otm à l'extérieur, une incompréhension sur les règles sportives.

Deux clubs ne pourront pas monter en région en U13 Csp2M ET Abc2F. Feytiat en U11F pas de sur classement mis sur FBI. Incident arbitre à Argentat. Notre dame de Sanilhac plus de brûlés. Auvézères CTC qui a tout gagné est en poule basse.

Sarlat : le club de Sarlat a qualifié son équipe U15 en R1, il est pris de court car son coach n'a pas tous les diplômes et va devoir payer une amende. Un diplômé pourra assurer la moitié des matchs.

Pour les prochains barrages :

Bergerac : Olivier Froidefond

Eyzerac : Agnès et Robert

PBC : Christine et Chrystèle

Tocane : Sébastien.

Pour les barrages 2025/2026 : faire une vision avec les clubs pendant les vacances, un google form avec 6 questions. La formule est bonne, elle doit être adaptée

V – Officiels

La fédération organise chaque année la journée de l'arbitrage, Paco Cerbera de l'Asptt Chamiers a été présent lors du match du Boulazac Dordogne Basket. Penser à faire un post.

Samedi 26/10/2024 à Bergerac lors des sélections jeunes, 25 arbitres stagiaires sont prévus, le club house et la salle seront mis à notre disposition avec la présence de Florian. Prévoir un rétroprojecteur.

Nous avons un ancien arbitre département qui souhaite reprendre Quentin Baradis.
Florian interviendra sur les vacances de toussaint Eyzerac et février à Issac.

Dylane Valade : Il est arbitre club, a accompagné L'Aol, lors de leur match de barrage, il a été pris à parti par le public et le coach de l'Aol. Des rapports ont été établis, nous devons décider si nous faisons suivre le dossier à la ligue.

VI – Pénalités

U11 : Aol forfait ce week-end et le week end dernier application de 25€

Absence de numéro de licence : application des pénalités ?

Départ de guillaume Laroche à 20h47

VII – 3X3

Organisation de la saison

VIII – Salles et terrains

IX – Techniques

X – Mini Basket

Pour la constitution des poules, concernant les Masculins, les clubs ayant 6 victoires à 0 ont été mis en poule haute Eyzerac, Asptt, Gardonne1 Lalinde1 Bergerac1 et Boulazac1 les deux autres clubs sont Tocane et St front. Pour la répartition des clubs de D2 il a été pris en compte la situation géographique. Concernant les filles nous avons une poule de 10.

Pour les U11 pas de brûlés, les enfants peuvent monter. Refaire une communication auprès des clubs à la rentrée. Emma valide pour le mercredi 07 novembre 2024.

Demande de la part de Steve si on pouvait sanctionner les enfants n'utilisant pas la main gauche.

XII – Évènements

Les ateliers du Père Noël 15 décembre 2024

Pré-réunion a été faite avec les salariés. Puis réunion avec les bénévoles. Christine souhaite des T-shirt blanc et rouge.

XIII – Partenariat et communication

XIV – Féminines

XV – Questions diverses

Rappeler Florent Petit pour le comité directeur de Naussannes, prendre une heure avec les clubs

Prochain bureau le jeudi 28 novembre 2024 à 19h00 au comité.

Séance levée à 21h17

Le Président

Olivier FROIDEFOND

La Secrétaire Générale

Chrystèle VIREY



FICHE INFOS

- Administration & finances
- Compétitions**
- Formations
- Développement & Événements

Information du 15/10/2024

PHASE QUALIFICATIVE 2024-2025

Le 3ème tour de la phase qualificative s'est terminé le week-end dernier. Les présidents des commissions sportives des CD19, 23, 24 et 87 se sont réunis hier soir en visioconférence.

I - Les équipes déjà qualifiées pour le championnat de Ligue R1

U18M : LIMOGES CSP - 2 et IE - BOULAZAC - 1
U18F : ASPTT LIMOGES et LIMOGES LANDOUGE
U15M : PN SARLAT BASKET et LIMOGES CSP - 2
U15F : US TULLE CORREZE - 1 et LIMOGES ABC - 2
U13M : IE - BOULAZAC - 1 et LIMOGES CSP - 1
U13F : FEYTIAT BASKET - 1 et LIMOGES ABC - 1

II - Règles de participation des équipes

La présence du LIMOGES CSP - 3 dans les tournois A (en U18M) et B (en U15M) nous a amené à prendre des mesures particulières, non envisagées dans le règlement prévu au départ.

Rappel Article 3-5 des Règlements Généraux de la Ligue Nouvelle Aquitaine

- Jeunes : Les équipes 3 ne sont pas admises.

Le LIMOGES CSP - 3 ne participera pas aux matchs de barrages en U18M et U15M et sera directement qualifié pour le championnat Inter Départemental.

La Ligue n'autorise pas 2 équipes du même club dans le même championnat de Ligue. Les 2 équipes du LIMOGES CSP en U13M et du LIMOGES ABC en U13F ne peuvent donc pas se qualifier toutes les deux pour le championnat de Ligue U13.

Le LIMOGES CSP - 2 en U13M et le LIMOGES ABC - 2 en U13F ne participeront pas aux matchs de barrages et seront directement qualifiés pour le championnat Inter Départemental.

III - Barrages pour les championnats de Ligue

1) Règles de participation U18 et U15

Rappel Article 3 des règlements sportifs particuliers U18 et U15 de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Les règles de participation sont applicables à la phase pré région organisée en championnat départemental ou interdépartemental.

a) *Nombre de joueurs : 10 maximum*

b) *Equipe 1 : Types de licences autorisées (nombre maximum)*

*o 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC : **5 maxi***

o 0C ou 0CASTCTC : sans limite

o CASTCTC : pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

c) *Equipes réserves : Types de licences autorisées (nombre maximum)*

- o 1C, 2C, OCT ou OCAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC : **2 maxi**
- o OC sans limite
- o ASTCTC : Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

2) Règles de participation U13

Rappel Article 3 des règlements sportifs particuliers U13 de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Les règles de participation sont applicables à la phase pré région organisée en championnat départemental ou interdépartemental.

a) Nombre de joueurs : 10 maximum

b) Types de licences autorisées (nombre maximum)

o 1C, 2C, OCT ou OCAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC : 3 maxi

o OC ou OCASTCTC : sans limite

o CASTCTC : pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

3) Listes personnalisées

Le respect des listes personnalisées, fournies en début de saison, ne sera pas exigé pour les équipes 1 lors de ces matchs de barrages, contrairement aux équipes 2 qui doivent continuer de les respecter afin de garantir une équité sportive.

4) Barrages pour le championnat de Ligue R1 en U18 et U15

Veillez trouver ci-dessous l'organisation des matchs de barrages (4 x 10 minutes) pour les dernières qualifications aux championnats de Ligue.

U18M : LIMOGES LANDOUGE - 1 reçoit CA BRIVE CORRÈZE - 1
ASPTT LIMOGES - 1 reçoit ST LOUIS GONZAGUE - 1

U15M : LIMOGES LANDOUGE - 1 reçoit IE - BERGERAC - 1
ASPTT LIMOGES - 1 reçoit IE - BOULAZAC - 1

Le vainqueur se qualifie pour le championnat de Ligue R1, le perdant pour le championnat de Ligue R2.

U18F : IE - BERGERAC - 1 reçoit LIMOGES ABC - 1
PERIGUEUX BC - 1 reçoit FEYTIAT BASKET - 2

U15F : IE - BENEVENT reçoit PERIGUEUX BC
GIPS TOCANE reçoit AIXE BC

Le vainqueur se qualifie pour le championnat de Ligue R1, le perdant pour le championnat Inter Départemental.

U13M : US TULLE CORREZE - 1 reçoit ASPTT LIMOGES - 1
LIMOGES LANDOUGE reçoit LIMOGES CSP - 2

U13F : ASPTT LIMOGES - 1 reçoit LIMOGES ABC - 2
IE - BERGERAC reçoit US TULLE CORREZE

Le vainqueur se qualifie pour le championnat de Ligue R1, le perdant pour le championnat Inter Départemental.

5) Barrages en triangulaire pour le championnat de Ligue

Suite à la non participation du LIMOGES CSP - 3 dans les catégories U18M et U15M, du LIMOGES CSP - 2 en U13M, et du LIMOGES ABC - 2 en U13F, les présidents des commissions sportives des CD19, 23, 24 et 87 ont décidé de modifier le règlement prévu initialement (matchs 4 x 10 minutes entre les 4^è tournois A et les 1^{er} tournois B) pour ne pas qualifier directement une équipe en championnat de Ligue. Afin de préserver l'équité sportive, des **triangulaires vont donc être organisées dans ces catégories U18M, U15M, U13M et U13F pour déterminer les qualifications en championnat de Ligue.**

U18M Le CAPO LIMOGES - 1 (4^è tournoi A) accueille pour la triangulaire : IE - SANILHAC - 2 (1^{er} tournoi B) et US TULLE CORREZE - 1 (1^{er} tournoi B)

U15M AL EYZERAC - 1 (4è tournoi A et meilleur point avéragé) accueille pour la triangulaire : CA BRIVE CORRÈZE - 1 (4è tournoi A) et US TULLE CORREZE (1er tournoi B)

U13M US TULLE - 1 (2è tournoi A et meilleur point avéragé) accueille pour la triangulaire : LIMOGES LANDOUGE (2è tournoi A) et ASPTT LIMOGES - 1 (3è tournoi A)

U13F ASPTT LIMOGES - 1 (2è tournoi A et meilleur point avéragé) accueille pour la triangulaire : IE - BERGERAC (2è tournoi A) et US TULLE CORREZE (3è tournoi A)

Programme de ces deux triangulaires :

12h00 : Tirage au sort, par un délégué du comité recevant, des équipes A, B et C, en présence des représentants des trois équipes.

13h00 : Première rencontre opposant l'équipe A à l'équipe B.

15h00 : Deuxième rencontre opposant l'équipe C au perdant de la 1ère rencontre

17h00 : Troisième rencontre opposant l'équipe gagnante de la 1ère rencontre à l'équipe C.

Règlement particulier de ces deux triangulaires :

- Durée match : 4 x 6 minutes (mi-temps 5 minutes)

- Prolongation : 3 minutes (autant de prolongations que nécessaire)

- Temps-mort : 2 temps-mort par équipe, par mi-temps (1 temps-mort par équipe et par prolongation)

- Fautes : la 4ème faute personnelle est éliminatoire, LF à la 5è faute d'équipe

- Le nombre de joueurs d'une équipe sur le tournoi peut être supérieur à 10. Toutefois, pour un match, le nombre de joueurs ne peut pas dépasser 10

- La gestion des 2 dernières minutes de la 2ème mi-temps et de chaque prolongation se fait selon le règlement officiel (arrêt du chronomètre, changements de joueurs, remise en jeu)

- Arbitres : désignations CDO du Comité recevant le tournoi, à la charge financière des équipes (pas de péréquation), 18 € / match + frais kilométriques 0,40 € du km.

- OTM: chaque équipe fournit un OTM

- Délégué de club : 1 licencié(e) du club recevant

- Ordinateur : fourni par le club recevant

Pour tout autre cas non prévu à ce règlement particulier le règlement FFBB sera appliqué.

A l'issue de ces triangulaires les 2 premières équipes seront qualifiées pour participer au championnat de Ligue R2, la troisième étant reversée en championnat Inter Départemental.

IV - Les équipes qualifiées pour le championnat Inter Départemental

Poule U18M Corrèze Dordogne

1. *Éventuellement* SANILHAC - 2 ou TULLE - 1

2. IE - BERGERAC - 1

3. ASPTT GRAND PÉRIGUEUX - 1

4. CANTALIENNE AURILLAC - 1

5. AOL BASKET - 1

6. PN SARLAT BASKET

7. ES ST FRONT DE PRADOUX

8. AOL BASKET - 2

Ordre de repêchage

1. IE - MONESTIER - 2

Poule U18F Corrèze Dordogne

1. *Éventuellement* IE BERGERAC - 1

2. *Éventuellement* PERIGUEUX BC - 1

3. US TULLE CORREZE

4. BC UZERCHOIS

5. CA BRIVE CORRÈZE

6. USSEL BC

7. ASPTT GRAND PÉRIGUEUX

8. CANTALIENNE AURILLAC

Ordre de repêchage

1. AS ST PANTALEON

2. LARDIN BC

Poule U15M Corrèze Dordogne

1. Eyzerac - 1 OU Brive - 1 OU Tulle

2. ASPTT GRAND PÉRIGUEUX - 1

3. EN - BOULAZAC - 2

4. AOL BASKET - 1

5. AS ST PANTALEON

6. CA BRIVE CORRÈZE - 2

Poule U15F Corrèze Dordogne

1. *Éventuellement* GIPS TOCANE

2. *Éventuellement* PERIGUEUX BC

3. CA BRIVE CORRÈZE

4. CANTALIENNE AURILLAC

5. MOULIN NEUF MONTAPON BASKET

6. IE - BASKETBALL AUVÉZÈRE

7. SEILHAC AC
8. ASPTT GRAND PÉRIGUEUX - 2

Ordre de repêchage

1. AS ST PANTALEON
2. LARDIN BC

Poule U13M Corrèze Dordogne

1. *Éventuellement TULLE - 1*
2. PN SARLAT BASKET
3. ASPTT GRAND PÉRIGUEUX - 1
4. EN - GARDONNE - 2
5. IE - BERGERAC - 1
6. AL EYZERAC - 1
7. CA BRIVE CORREZE - 1
8. EN - BOULAZAC - 2

Ordre de repêchage

1. AS ST PANTALEON

7. US TULLE CORREZE - 2

8. IE - BERGERAC

Ordre de repêchage

1. ES ST FRONT DE PRADOUX
2. US BASKET BASSILACOIS - 1

Poule U13F Corrèze Dordogne

1. *Éventuellement TULLE ou IE - BERGERAC*
2. ES ST FRONT DE PRADOUX
3. PERIGUEUX BC
4. IE - BASKETBALL AUVÉZÈRE
5. CANTALIENNE AURILLAC
6. ASPTT GRAND PÉRIGUEUX
7. SEILHAC AC
8. PN SARLAT BASKET

Ordre de repêchage

1. US BEAULIEU



Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Les 4 présidents des commissions sportives	Chrystele VIREY <i>Secrétaire Générale</i>	Olivier FROIDEFOND <i>Président</i>